



# Ouffet

Ellemelle Ouffet Warzée

# Infos

Mai 2009

## **Il paraît qu'en mai, on fait ce qu'il nous plaît ! Un dicton à appliquer à la lettre ?**

### ➤ **Carte d'identité électronique pour enfants belges de moins de 12 ans**

Dans un précédent feuillet communal, nous portions à votre connaissance que la Kids-Id serait délivrée dans notre commune à partir du 1<sup>er</sup> avril 2009. Le Service Public Fédéral Intérieur a estimé que cette date était trop proche des vacances de Pâques et que cela risquait de poser un problème aux parents qui auraient dû la solliciter, car le délai de livraison étant de 2 à 4 semaines, il y avait un risque qu'elle ne soit pas délivrée à temps.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé que la délivrance de ces documents d'identité électroniques débiterait le 1<sup>er</sup> juin 2009. Avant cette date, il vous est encore loisible d'obtenir le certificat d'identité habituel. Pour ce faire, vous devez vous présenter au bureau du Secrétariat Communal muni d'une photo d'identité récente de l'enfant et de la somme de 1,25 €. Délai de livraison : environ 3 jours.

**ATTENTION – A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUIN 2009** : Il s'agira de la carte d'identité électronique. Dès lors, il faudra un délai de livraison de 2 à 4 semaines. Se présenter au bureau du Secrétariat Communal muni d'une photo récente et de la somme de 3,00 €. PENSEZ A DEMANDER CE DOCUMENT AU MOINS 1 MOIS AVANT LA DATE DE VOTRE DEPART.

**IMPORTANT** : le certificat d'identité délivré avant le 1<sup>er</sup> juin 2009 (papier cartonné) reste valable jusqu'à sa date de péremption.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser auprès de notre service population au 086/36.61.36 ou 36.63.57 – tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 15 h. 30.

---

### ➤ **Premier Groupe de Travail et appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

Pour rappel, la commune d'Ouffet a débuté une Opération de Développement Rural (ODR) en novembre 2008. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme qui ont pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants.

Les avis et propositions recueillis lors des réunions d'information et de consultation mais aussi les données de l'étude socio-économique réalisée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblyve (GREOA) ont été synthétisés et proposés à la population sous forme de défis. La participation citoyenne est plus que jamais de mise pour les prochaines étapes du processus avec la mise en place des Groupes de Travail (GT) et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

**Tous les habitants sont invités à une première réunion du Groupe de Travail "Objectifs" qui aura lieu le mardi 9 juin 2009 à 20h00 à la salle polyvalente à Ouffet.** Les participants à ce « GT Objectifs » définiront les objectifs de développement à atteindre au terme de l'Opération de Développement Rural.

Par la suite, des Groupes de Travail thématiques seront mis en place pour réfléchir à des projets concrets à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de développement qui auront été définis.

Nous vous rappelons également que l'**appel à candidatures pour constituer la CLDR est actuellement en cours**. La CLDR est un organe consultatif, représentatif de l'ensemble de la population. Interlocuteur privilégié des autorités communales, elle participe activement à toutes les phases d'élaboration du PCDR, de son exécution et de son évolution. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans le processus.

Vous pouvez poser votre candidature en adressant un courrier, avant le 5 juin 2009, au Collège communal, rue du village 3 à 4590 Ouffet, en précisant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, tél., mail, âge, profession) et vos motivations (intérêts personnels, représentants d'une association, d'un quartier...).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA : Sarah Beaufays - Marie-Françoise Gilis - Isabelle Laurent  
Adresse : GREOA – Service PCDR, Place de Chézy, 1 – 4920 Harzé. Tél.:04 384 67 88 – Fax:04 384 74 37 ; [pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.ouffet@ourthe-ambleve.be) ; <http://www.pcdr.be>

---

### ➤ **Avis aux jeunes de 12 à 15 ans**

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 15 mai à 19h30 à la Sittelle, rue des Pahys, 6 à 4590 Ouffet. La réunion se clôturera vers 22h30.

L'activité portera sur du collage de serviettes sur pots. Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre présence soit auprès de Caroline CASSART, Premier Echevin en charge de la jeunesse au 0486 07 75 26, soit auprès d'Edith DEFAWES au 0496 23 27 79.

Afin que cela se passe en toute sécurité, nous encourageons vivement les parents à venir chercher leur enfant à la Sittelle à la fin de l'activité.

---

### ➤ **A vos agendas !**

- **Samedi 9 de 10h00 à 18h00 et dimanche 10 mai de 10h00 à 12h00**: marché aux fleurs à l'école communale de Warzée. Vente de fleurs en direct et si vous le souhaitez, moyennant une petite participation financière, les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire garniront vos jardinières. Bar et petite restauration seront également à votre disposition.

- **Vendredi 23 mai, à 20h30** : à la Tour de Justice d'Ouffet : **TINA'S LEFT SIDE**  
Un groupe d'ambiance liégeois formé de 4 personnes : Tina la chanteuse, Pierre le guitariste, Rodrigue le batteur ouffetois et Tomm le bassiste. Des reprises de morceaux de groupes rock en anglais et en français : Pink Floyd, Prince, The White Stripes, Zazie, KS choice, Stella, ...

- **Samedi 6 juin de 9h00 à 14h00** : grande brocante « Tout pour l'enfant » à l'école Saint-Joseph d'Ouffet, rue de Temme, 2.  
Prix des emplacements : 5 euros/3m(intérieur & extérieur)  
Réservations au 086/36.76.93 en semaine de 20h00 à 21h00.

- **Dimanche 21 juin** : Fête de la musique. Le programme vous sera prochainement communiqué.

---

### ➤ **Inventaire des services à domicile disponibles dans notre commune**

#### **SOINS INFIRMIERS**

Tous les soins infirmiers des plus simples aux plus techniques peuvent être procurés au domicile. Des infirmier(e)s formé(e)s aux soins palliatifs pour enfant ou adulte, accompagnent les patients en fin de vie. L'infirmier(ière) pourra prendre contact avec le médecin traitant pour l'informer du suivi du traitement ou faire appel, avec l'accord du patient, et avec l'appui d'une coordinatrice, à d'autres professionnels qui pourront compléter leur action : aide familiale, garde-malade,...

## **AIDES FAMILIALES**

Personnel formé et habilité, encadré par une assistante sociale, pour le maintien à domicile des personnes âgées ainsi que le soutien aux familles en difficulté.

L'aide familiale est habilitée à apporter une assistance sanitaire, familiale, ménagère, psychologique et administrative. Elle peut également accompagner les personnes pour effectuer les courses, visites médicales ou autres ainsi que la réalisation des repas.

En petite équipe, elles coordonnent leurs actions afin de répondre au mieux aux besoins des familles tout en veillant à maintenir leur autonomie.

La participation financière est régie par la région wallonne et varie en fonction des revenus. Ce tarif horaire varie de □ 0,85 à 7,81.

## **GARDE-MALADES**

Présence continue de jour comme de nuit pour assurer une surveillance et maintenir la personne malade dans des conditions optimales de sécurité et d'hygiène. Ce service permet à l'entourage d'être secondé.

## **PUERICULTRICES**

Les puéricultrices offrent à domicile une présence attentive et éducative auprès de votre enfant malade. Réconfort, soins, écoute, jeux, lecture. Ce service vous est accessible après une inscription préalable et il est organisé par votre mutuelle.

## **AIDE MENAGERE**

Assure l'entretien des pièces privées ainsi que le repassage du linge.

Cette prestation est assurée par les « Titres-services ».

Chaque heure effectuée coûte □ 7,5 fiscalement déductible.

## **BRICOLAGE ET PETITS TRAVAUX**

Menus travaux à réaliser, assurés par l'ALE et certains autres services d'aide.

## **BIO-TELEVIGILANCE**

Appareil d'alarme portatif qui permet à la personne isolée d'appeler à l'aide en cas de chute ou de problème. Ce service est organisé par votre mutuelle et fonctionne 24h/24.

## **PRÊT DE MATERIEL**

Assuré par la Croix-rouge et les mutuelles.

## **TRANSPORT DES MALADES**

Effectué par les mutuelles et d'autres services

## **REPAS A DOMICILE**

Distribution assurée par le CPAS pour le prix de □ 5,00.

## **TELE-SERVICE DU CONDROZ**

Est une ASBL de bénévoles aptes à rendre divers services : le transport, le déménagement, vêtements de seconde mains, visites à domicile...

## **COORDINATION**

La coordinatrice est une assistante sociale qui fait partie s'une structure de services (ASD et CSD). Elle évalue vos besoins et vos ressources, elle vous propose des solutions. Elle prépare le retour de l'hôpital. Elle met en place des aides tout en respectant votre choix. Elle travaille en collaboration

avec le médecin traitant, les infirmières, le kinésithérapeute, le service d'aide familiales, le prêt de matériel, Cpas,...

**Ces différentes aides sont proposées par l'ADMR, l'ASD et la CSD. Ainsi que certains partenaires indépendants.**

**Le CPAS peut vous guider dans vos démarches ; il soutient financièrement les services d'aides familiales et de garde-malade.**

Inventaire réalisé par la CCCA.  
Mars 2009

---

➤ **Information pratique du CPAS concernant l'allocation de chauffage.**

La nouvelle législation concernant l'allocation de chauffage prévoit une période de chauffe du premier janvier au 31 décembre 2009. Entrant en période estivale, nous vous signalons qu'il n'y aura plus qu'une permanence par semaine. Elle aura lieu dès ce premier mai, les mercredis de 9h00 à 11h30 au centre du CPAS. Nous vous rappelons que vous devez introduire votre demande dans les 60 jours de la livraison.

Pour le CPAS  
Wautelet Paul - Président

---

➤ **Agenda de la Commission Communale des Aînés**

La CCA vous propose une visite du nouveau siège de la Zone de Police du Condroz à Strée le **vendredi 12 juin.**

**Au programme :**

11 h 00 - Accueil par le responsable de la Zone de Police et Visite du Siège.

12 h 00 - Repas payant.

**Après-midi** de 13h30 à 16h00: Conférence ayant pour thèmes:

- Rafrâichissement et mise à niveau des connaissances du Code de la route par l'Inspecteur principal S. Ledoux.
- Techno-prévention par Monsieur Paquay.

**Réservations pour le vendredi 5 juin** auprès d'une des personnes de la commission reprise ci-dessous.

**Le nombre de participants est limité à 25 personnes.**

Cependant, si un plus grand nombre de personnes est intéressé, une nouvelle visite sera organisée en septembre 2009.

En cas de difficultés pour le déplacement, signalez-le lors de votre inscription, vous serez naturellement pris charge par l'un de nous.

**A noter dans vos agendas : Vendredi de la Tour le 24 juillet.**

Pour notre plus grand plaisir des artistes de chez nous interpréteront des airs que la plupart d'entre nous ont perçus ou fredonnés.

<b>DEFRERE</b>	<b>Marcel</b>	Président	086-369004	Rue du Tige, 44	Ouffet
<b>HENRY</b>	<b>Mariette</b>	Vice-présidente	086-366680	Rue du Bout, 3	Ouffet
<b>THIRION</b>	<b>Jean-Claude</b>	Vice-président	086-367290	Rue de l'Église, 21	Warzée
<b>LARDOT</b>	<b>Renée</b>	Échevine	086-366625	Tige de Fairon, 9	Ouffet
<b>WAUTELET</b>	<b>Paul</b>	Président CPAS	086-366553	Rue du Tige, 36	Ouffet